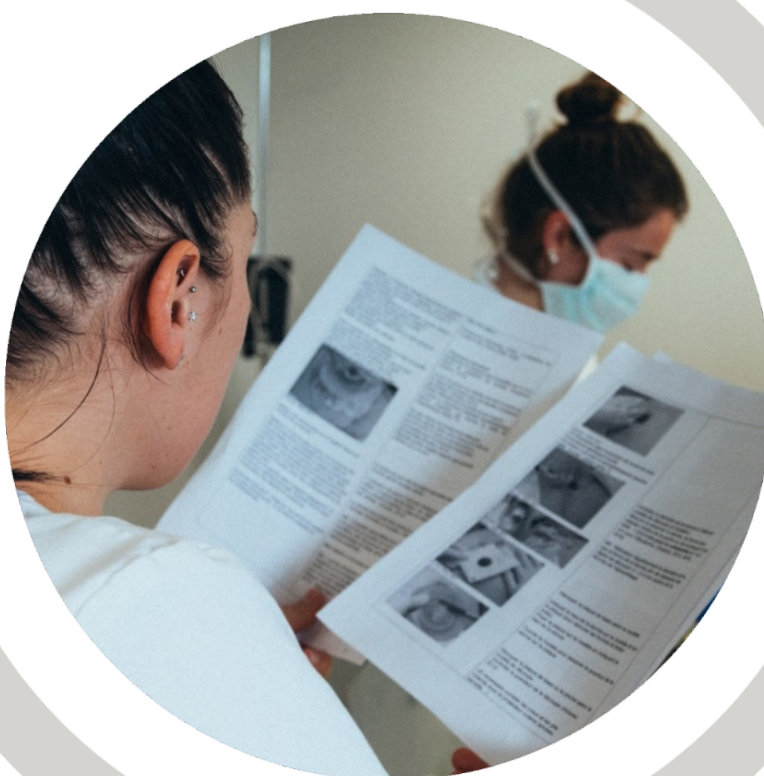


Module 23

Travail de Bachelor

2020-21

Syllabus



Impressum

Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Route des Arsenaux 16a
CH - 1700 Fribourg/Freiburg
+41 26 429 6000
heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

© HEdS-FR / septembre 2020 / JMO

Table des matières

Responsabilité du module	4
Organisation	4
Description et finalité du module	4
Compétences visées	5
Profil de formation	5
Objectifs d'apprentissage du module	6
Dimensions de la qualité des soins	6
Situations emblématiques	6
Enseignements	6
Connaissances préalables et lectures	7
Didactiques	7
Critères d'évaluation	7
Modalités d'évaluation	8
Travail écrit.....	8
Soutenance orale	8
Évaluation	8
Fréquentation	8
Remédiation	8
Répétition	9
Calendrier	9
Bibliographie	9
Français	9
Deutsch	9
English	10
Website	10

Responsabilité du module

Nom, Prénom : **Boukar Falta**

Titre : **Maître d'enseignement**

Tél. : **+4126 429 61 16**

Bureau : **5.32**

Courriel : Boukar.Falta@hefr.ch

Organisation

Crédits ECTS : **10 crédits ECTS**

Langue principale d'enseignement : **Français**

Prérequis : **Pas de prérequis**

Description et finalité du module

Les étudiant-e-s puisent prioritairement leur savoir dans le corpus des savoirs infirmiers. En apprenant à analyser les résultats de recherche de leur discipline, elles/ils devront être capables de formuler de façon adéquate une question concernant un problème de santé (question clinique), de faire une recherche documentaire (articles, revues systématiques, recommandations, etc.), de comprendre le niveau de preuve, de poser un regard critique sur un article scientifique et d'identifier des pistes d'application pour la pratique des soins.

Dans le but de participer au développement des compétences du référentiel bachelor en soins infirmiers, en particulier des compétences A4 « Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique » et F2 « Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe », le travail de bachelor prendra l'une des deux formes suivantes :

- Une revue de littérature étoffée à partir d'une question précise, située dans un contexte de soins donné : cette initiation à la revue de littérature (compréhension, description des articles de recherche scientifiques, ainsi que) leur évaluation dans leur qualité méthodologique (1er niveau) (entre 6 et 10 articles quel que soit le nombre d'étudiants) aboutit, soit à des perspectives / propositions pour la pratique des soins infirmiers si le recensement des écrits le permet (existence de résultats qualitativement et quantitativement suffisants), soit à des perspectives/propositions pour la recherche.
- La participation à une recherche menée par un-e professeur-e de l'institution de formation ou de soins : un-e étudiant-e ou un groupe d'étudiant-e-s peut intégrer une recherche en cours dans l'institution de formation ou dans l'institution de soins dans laquelle il-elle fait un stage. Dans ce cas, les modalités du travail de bachelor sont élaborées avec l'équipe de recherche, en fonction de l'étape de la recherche. Le professeur responsable de la recherche s'assure que les compétences visées par le travail de bachelor peuvent être développées et que les critères d'évaluation pourront être évalués au terme du travail des étudiants.

Compétences visées

- **A4.** Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.
- **F2.** Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.

Profil de formation

Centration sur la Personne : soutenir l'autonomie du ou de la patient-e en promouvant son autodétermination et son autogestion dans le respect des différences ; s'engager, avec les membres de l'équipe interprofessionnelle, dans les prises de décision partagée en tenant compte des valeurs et des croyances du ou de la patient-e et en se partageant les expertises ; intégrer la Personne comme partenaire dans l'amélioration de la qualité des soins.

Sécurité : renforcer la sécurité du ou de la patient-e en améliorant les processus de soins ; assurer la sécurité du ou de la patient-e et prévenir la survenue d'événements indésirables et savoir comment les gérer en équipe interprofessionnelle ; garantir la sécurité permettant l'autogestion de la maladie ainsi que des soins réalisés par la Personne.

EBN : utiliser les résultats de la recherche actuels dans son soutien en besoin d'information de la Personne ainsi que dans l'amélioration de la qualité des soins et pour les prises de décisions interprofessionnelles.

Ethique : défendre l'accès aux soins de la Personne ; défendre l'équité dans une équipe interprofessionnelle ; défendre les choix de la Personne (notion de nurse advocacy) ; connaître la valeur des soins infirmiers dans le dialogue interprofessionnel ; repérer les dilemmes éthiques dans des situations d'autogestion (limites à l'autogestion/empowerment).

Efficience et en temps opportun : Gérer les ressources humaines et matérielles afin d'obtenir les meilleurs résultats-patients ; anticiper et gérer, dans les meilleurs délais, les événements indésirables.

Les étudiant-e-s sont capables d'exercer leur rôle d'expert-e des soins infirmiers en termes de soutien à l'autogestion, d'amélioration de la qualité des soins auprès des personnes vulnérables et dans la collaboration interprofessionnelle :

- en exerçant les différentes stratégies de communications spécifiques et d'interventions recommandées pour soutenir la Personne quels que soient son origine, ses valeurs, ses besoins et sa situation de handicap ou de migration ;
- en communiquant efficacement, et avec respect, avec la Personne et les collègues de l'équipe intra- et interprofessionnelle en vue d'une vision partagée des situations de soins et la création d'un partenariat ;
- en soutenant l'autodétermination, la dignité de la Personne et en respectant les droits du ou de la patient-e ;
- en soutenant l'auto-efficacité de la Personne et sa compétence informationnelle dans le but d'améliorer les résultats-patient en terme d'autogestion ;
- en soutenant une amélioration continue de la qualité des soins infirmiers par l'analyse des facteurs structureux et procéduraux qui influencent les résultats de soins ;
- en analysant en équipe intra- ou interprofessionnelle les problématiques de soins afin d'améliorer la coordination et la qualité des interventions des différent-e-s professionnel-le-s et la sécurité du ou de la patient-e ;

- en se positionnant au niveau disciplinaire et en exerçant son argumentation et son leadership au sein d'une équipe interprofessionnelle ;
- en intégrant de manière pertinente et adaptée les résultats de la recherche dans sa pratique et auprès des populations cibles ;
- en s'engageant pour défendre l'accès aux soins de façon équitable aux personnes les plus vulnérables ;
- en démontrant une posture réflexive et en questionnant les enjeux disciplinaires et collectifs et assumant son rôle de leader.

Objectifs d'apprentissage du module

- Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers.
- Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente.
- Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel.
- Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique.
- Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve.
- Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent.
- Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.

Dimensions de la qualité des soins

Les dimensions de la qualité des soins sont travaillées selon les sujets et le cadre de référence choisi. Les dimensions EBN et éthique sont présentes de manière systématique.

Situations emblématiques

Des sujets en lien avec des problèmes de soins et de santé sont proposés pour les travaux de bachelor par les responsables des modules avant le début du module.

Enseignements

Contenu des cours		
<i>Savoir empirique</i>	Leçons	Intervenant-e-s
Sciences infirmières		
Modèles de soins, théories de soins		
- Cadre de référence	2	
- Présentation orale : cadre de référence	4	
Recherche		
Processus et méthodes de la recherche		
- Processus de recherche et étapes du travail de bachelor	3	
- Devis de recherche (rappel)	1	

- Recherche qualitative (atelier)	3	
- Ecriture scientifique 1 (introduction et atelier)	6	
- Ecriture scientifique 2 (atelier)	2	
- Ecriture scientifique 3 (introduction et atelier)	4	
- Présentation orale : esquisses	4	
- Chapitre de méthodologie	2	
- Présentation orale : chapitre méthodologie	4	
- Séminaire résultats et discussion	4	
Outils de la recherche (instruments)		
- Introduction logiciel gestion de bibliographie (Zotero, Mendeley)	3	
- Recherche documentaire 3	2	
- Statistique (écriture scientifique des résultats)	3	
- Approfondissement statistique sur inscription 1 (30 minutes par groupe TB)	0.5	
- Approfondissement recherche qualitative sur inscription 1 (30 minutes par groupe TB)	0.5	
Autre(s) thématique(s)	Leçons	Intervenant-e-s
Accueil et organisation		
- Introduction au module	1	
- Information esquisse	1	
- Information évaluation et soutenance	1	
- Coaching avec directeur / directrice TB	(20)	
Total leçons : 208 leçons Cours magistral : 8 leçons Travail encadré : 43 leçons Travail personnel : 157 leçons		

Connaissances préalables et lectures

Modules : - Sciences infirmières

- Initiation à la recherche en sciences infirmières

Didactiques

- Séminaires
- Cours magistraux
- Travaux encadrés
- E-Learning
- Apprentissage par les pairs
- Temps de travail et temps d'écriture du TB

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du travail de bachelor sont les mêmes, à deux nuances près, quelle que soit la modalité choisie. Les indicateurs diffèrent selon la modalité. Pour la participation à une recherche, les indicateurs, liés aux critères de fond, sont posés par le-la professeur-e responsable de la recherche, en fonction de la production des étudiant-e-s dans la recherche ; ils sont soumis, pour validation, à la personne responsable des travaux de bachelor.

Modalités d'évaluation

Travail écrit

Le travail écrit est évalué en regard des critères de fond (les trois premiers critères) et du critère de forme « qualité de la présentation écrite ».

Soutenance orale

La soutenance est évaluée en regard des critères de fond (les trois premiers critères) et du critère de forme « qualité de la présentation orale ».

Évaluation

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor - Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2020-21).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

Fréquentation

- Présence obligatoire
- Participation active aux enseignements donnés
- Si enseignement à distance : participation active aux groupes à distance et restitution des travaux demandés dans les délais

En cas de non atteinte de ces exigences, une rencontre est organisée avec la responsable de module et la conseillère aux études. Suite à cet entretien des dispositions peuvent être prises par la responsable de module

Remédiation

Appréciation ECTS = FX

Modalités : En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un FX est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

En cas de réussite à la remédiation, la note E est attribuée. En cas d'échec à la remédiation, la note F est attribuée.

Répétition

Appréciation ECTS = F

Modalités : L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. La responsable du module fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

En cas de répétition du module, la dernière version du syllabus de module fait foi.

Calendrier

Semaines :	46 - 47 - 48 - 49 - 50 - 51	17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22	27 - 28
Jours :	Mardi	Lundi et Mardi	Semaine

Bibliographie

Français

Académie des Sciences Médicales (2015). *Recherche avec l'être humain. Guide pratique* (2ième éd). <https://www.samw.ch/fr/Publications/Guides-pratiques.html>

Favre, N., & Kramer, C. (2016). *La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé* (2e éd.). Lamarre.

Fortin M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3ième éd.). Montréal : Chenelière éducation.

Deutsch

Behrens, L., & Langer, G. (2016). *Evidence based Nursing and Caring. Methoden und Ethik der Pflegepraxis und Versorgungsforschung* (4. Aufl.). Bern: Huber.

Brandenburg, H., Panfil, E.M., Mayer, H. & Schrems, B. (2018). *Pflegewissenschaft 2. Lehr- und Arbeitsbuch zur Einführung in die Methoden der Pflegeforschung* (3. Aufl.). Bern: Hoegrefe.

Mayer, H. (2019). *Pflegeforschung anwenden. Elemente und Basiswissen für Studium und Weiterbildung* (5. Aufl.) Wien: Facultas.

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften (2015). *Forschung mit Menschen. Ein Leitfaden für die Praxis* (2. Aufl.). Verfügbar unter: www.samw.ch/de/Publikationen/Leitfaden-fuer-die-Praxis.html

English

Alligood, M. R. (2018). *Nursing theorists and their work* (9th edition). Elsevier.

Polit, D. F., & Beck, C. T. (2020). *Resource manual for nursing research : Generating and assessing evidence for nursing practice* (Eleventh edition). Wolters Kluwer.

Website

Online-Statistik-Kurs BOMS (D/F/E): www.boms.ch